

Rapport d'activités

Centre Communal d'Action Sociale



2023

SOMMAIRE

Edito



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Mauléon est votre interlocuteur privilégié dans le domaine social. Le rapport d'activités du CCAS met en lumière l'étendue des actions réalisées et des compétences de l'équipe.

Fanny RONDEAU, responsable du CCAS et Marie MOULIN, travailleur social sont à l'écoute et se mobilisent pour trouver des solutions à tous ceux qui, de part leur condition ou leur situation, ont besoin de soutien, avec un guichet unique de proximité et un lieu reconnu de tous "La Passerelle".

Pour répondre au plus près des attentes des Mauléonais, une démarche d'analyse des besoins sociaux a démarré avec le Centre d'Etude et d'Action Sociale de Vendée.

Vous avez tous eu, habitants, partenaires sociaux, entreprises et élus, la possibilité d'être acteur de cette démarche.

Votre contribution à cette analyse a pour but de faire émerger les potentiels et les problématiques que vous rencontrez au quotidien.

La restitution prévue fin 2024 consistera alors la base de notre projet social et ainsi nourrira le choix de nos actions futures.

Notre seul objectif est de déployer un service optimal pour accompagner les plus fragiles, jeunes ou plus âgés.

Nous ne sommes pas seuls à agir. Les agents de la municipalité, les partenaires sociaux, les bénévoles et nos élus contribuent activement à toutes nos actions. Que chacun soit remercié.

L'ensemble de l'équipe a à cœur de trouver des solutions face à vos réalités et reste à votre écoute pour valoriser votre quotidien.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Je vous laisse extraire de ce rapport d'activités 2023, les éléments essentiels de nos actions.

Bonne lecture.

Sylvie BOUDOIRE

Adjointe aux affaires sociales

Vice-Présidente du CCAS de Mauléon

Retour sur 2023

16 janvier : Nouveau logo

29 juin : Fin de la saison 2022 - 2023 d'aide alimentaire

7 septembre : Début de la saison 2023 - 2024 d'aide alimentaire

24 et 25 novembre : Collecte nationale

15 décembre : Noël des Aînés

Chiffres clés

193 230€ de budget

2 agents permanents

7 demies journées par semaine de permanence à France Services

116 rendez-vous à domicile honorés

343 rendez-vous au CCAS

41 personnes domiciliées

SOMMAIRE

- 1** Le Centre Communal d'Action Sociale **pages 4 – 6**
- 2** Le budget **page 7**
- 3** Les attributions obligatoires **pages 8 – 11**
- 4** Les attributions facultatives **pages 12 – 16**
- 5** Les lieux gérés par le CCAS **pages 17 – 21**
- 6** L'offre de logements locatifs **pages 22 – 23**
- 7** France Services **pages 24 – 26**
- 8** Les autres actions **page 27**
- 9** Les témoignages **page 28**

Les missions et valeurs du CCAS

Le CCAS constitue un accueil social de proximité. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les établissements publics ou privés.

Le CCAS constitue l'outil principal de la municipalité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des administrés de la commune. Ainsi, le CCAS a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et de gérer différentes structures.

Pour y parvenir, le CCAS possède une double fonction : accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...) et dispenser l'aide sociale facultative (aide alimentaire, bon d'achat, colis d'urgence...), fruit de la politique d'action sociale de la commune.

Solidarité, proximité, continuité, équité, écoute, respect, bienveillance, confiance, expertise, déontologie, éthique sont autant de valeurs et de principes qui guident l'action quotidienne des agents du CCAS.



En 2023, une nouvelle charte graphique a été créée pour les 50 ans de la commune de Mauléon. Le CCAS a son propre logo depuis janvier 2023.

L'ensemble des documents de travail et de communication ont été revus en conséquence.

Le Conseil d'Administration

Doté d'une autonomie juridique et financière, le CCAS de Mauléon est présidé, de droit, par le Maire de la commune, avec une Vice-Présidente et une Vice-Présidente déléguée élues par le Conseil d'Administration de l'établissement.

Le Conseil d'Administration est composé, à parité, de membres élus par le Conseil Municipal et de membres nommés par le Maire parmi des personnes "participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune".

Les membres élus

Pierre-Yves MAROLLEAU : Président du CCAS

Sylvie BOUDOIRE : Vice-Présidente du CCAS

Céline POUSIN-GOUDEAU : Vice-Présidente déléguée du CCAS

Olivia BAUDRY : Maire déléguée de la Chapelle Largeau

Guylène BARBOT : Maire déléguée de Rorthais

Sonia COUTANT : Conseillère municipale

Michel-Pierre DUBOIS : Maire délégué de Moulins

Karine PIED : Maire déléguée de Loublande

Amandine SCHEERS : Conseillère municipale

Les membres nommés

Evelyne AUBOURG : Centre Socio-Culturel du Pays Mauléonais jusqu'au 01.07.2023 puis Elisabeth JUTEL à compter du 05.10.2023

Emilie BARANGER : Centre Socio-Culturel du Pays Mauléonais

Marie-Laure BOILEAU : Communauté EMMAUS Mauléon

Anne-Marie CHAUVIERE : Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) du canton de Mauléon

Jean-Louis JOTTREAU : Secours catholique

Nadine LAMBLEU : Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés

Véronique PAWLICKI : Les Aînés Ruraux de Mauléon

Nathalie VERGNAUD : Union Départementale des Associations Familiales 79



CCAS

La commune et le CCAS travaillent en étroite collaboration avec la commission municipale "Solidarités et Action Sociale".

En 2023, la commission s'est réunie 5 fois.

Les membres de la commission :

Sylvie BOUDOIRE - Elue référente, Guylène BARBOT, Olivia BAUDRY, Anne-Marie CHAUVIERE, Brigitte CHAPELEAU, Béatrice GABORIAU, Colette MARTIN, Karine PIED, Céline POUSIN-GOUDEAU, Amandine SCHEERS.

L'équipe

En 2023, l'effectif du CCAS est composé de deux agents en tant qu'assistants socio-éducatif ; à temps complet.

Marie MOULIN a obtenu son concours d'assistant socio-éducatif et a été stagiaire à compter du 1er mai 2023. Elle a suivi la formation socle et métiers pour France Services en avril et mai 2023.



Fanny RONDEAU
Responsable du CCAS
Assistante
socio-éducatif

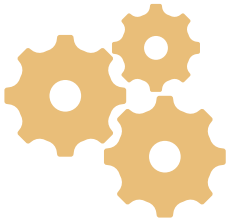


Marie MOULIN
Assistante
socio-éducatif

BUDGET

Résultats du compte administratif au 31.12.2023

Section de fonctionnement



Recettes de fonctionnement		Résultat de l'exercice
203 393,29 €	}	+ 10 163,00 €
Dépenses de fonctionnement		
193 230,22 €		

Déficit de fonctionnement constaté : -45,52 €

Section d'investissement



Recettes d'investissement		Résultat de l'exercice
47 980,14 €	}	-1987.09 €
Dépenses d'investissement		
49 967,23 €		

Excédent d'investissement constaté : + 62 424,59 €

ATTRIBUTIONS OBLIGATOIRES

L'Analyse des Besoins Sociaux

La démarche d'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est une obligation légale des CCAS. Au travers de cette démarche, il s'agit d'accompagner les élus à :



Percevoir les enjeux
de leur territoire



Animer une démarche
partenariale



Développer l'innovation
sociale



Rendre plus visible
l'action du CCAS/CIAS

La démarche a officiellement démarré en 2023. Plusieurs structures se sont engagées dans la volonté de réaliser une photographie à l'échelle du Nord Deux Sèvres : **les CCAS de Mauléon, Nueil-les-Aubiers, Moncoutant-sur-Sèvre, Bressuire ainsi que les CIAS et CCAS de Thouars.**

Le but étant d'avoir une approche initiale large pour ensuite cibler par public et par territoire au regard des priorités. Il est pertinent que chaque territoire puisse travailler sur des problématiques à son échelle tout en prenant en compte les villes voisines volontaires pour consolider la cohérence de nos actions en faveur de la solidarité.

Le groupement de commandes pour le marché public a été effectué.

Le CCAS de Mauléon a été désigné coordonnateur du projet.

L'offre du Centre d'Etudes et d'Actions Sociales (CEAS) de Vendée a été retenu.

Le CCAS de Mauléon a été le premier à démarré l'étude en octobre 2023.

3

thématiques retenues :
la santé,
la précarité
et le logement.

29

partenaires
sociaux mobilisés
pour les ateliers
thématiques.

481

habitants
répondants au
questionnaire
diffusé.

83

entreprises
répondantes au
questionnaire
diffusé.

L'ABS apporte aux élus les moyens d'une décision politique éclairée pour répondre au mieux aux besoins des habitants et améliorer leur quotidien.

En 2024, le CEAS rendra le diagnostic de l'analyse et nous travaillerons sur des préconisations afin d'adapter au mieux l'action sociale aux besoins des Mauléonais.

ATTRIBUTIONS OBLIGATOIRES

L'Analyse des Besoins Sociaux

Les besoins sociaux à la loupe

Une vaste enquête s'engage auprès d'habitants du Bocage et du Thouarsais afin de mesurer les besoins sociaux dans ces territoires et adapter les politiques publiques.

C'est une photographie sociologique inédite, à l'échelle d'une zone géographique proche de 65 000 habitants, qui sera restituée d'ici à septembre 2024 : en Bocage et en Thouarsais, une vaste consultation va être conduite afin d'évaluer les besoins sociaux dans la majeure partie de ces deux territoires.

La démarche, qui implique également le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) du Thouarsais, est impulsée via les Centres communaux d'action sociale (CCAS) de Bressuire, Moncoutant-sur-Sèvre, Nueil-les-Aubiers, Thouars et Mauléon. Ce dernier est chargé de coordonner l'opération. Il est aussi le premier à prendre le pouls de la population.

POURQUOI CETTE ENQUÊTE D'ENVERGURE ?

« Avec la crise sanitaire du Covid-19 sont apparues de nouvelles problématiques », observe Pierre-Yves Marolleau, maire de Mauléon et président de l'Agglomération du Bocage bressuirais. Précarité, isolement, logement inadéquat, difficultés de mobilité... : « En Bocage et en Thouarsais, le taux de chômage est plutôt bas mais les revenus le sont aussi », rappelle l' élu, comme pour mieux souligner que les actifs ne sont pas exempts de soucis lorsqu'il s'agit de boucler les fins de mois. La crise énergétique n'a fait qu'accroître le phénomène.

QUEL MODE OPÉRATOIRE ?

A chaque territoire sa méthodologie. A Mauléon, deux enquêtes sont menées. La première s'adresse aux habitants, qui peuvent d'ici au 8 janvier 2024 y répondre via internet (tinyurl.com/4bbxtu3h) ou un QR Code. Une version papier circulera aussi via les structures (France services, associations, CCAS...) qui pourront faire le relais auprès des personnes les plus éloignées de l'usage numérique. Car l'enjeu est bien de capter, en particulier, ce public tout en sachant que l'anonymat le plus complet est respecté. L'écueil serait que les participants se limitent à ceux qui ne sont pas spécialement concernés. « L'objectif est de toucher les personnes très isolées », confirme Sylvie Boudoire, adjointe aux affaires sociales.



Mauléon, hier. Jeunes et moins jeunes sont invités à exprimer leur ressenti en matière de santé, de logement, de précarité ou encore d'isolement. Les habitants de Mauléon sont les premiers consultés. Photo : CO. Fournier/SO&SLT

En parallèle, un second questionnaire a été imaginé en direction des acteurs économiques (tinyurl.com/3snmbw8c). Celui-ci est à compléter d'ici au 22 décembre. « Les entreprises ont des problèmes de recrutement, notamment en raison du logement et de la mobilité. Il faut évaluer leurs besoins et voir si elles connaissent les services en place pour orienter les salariés », décrit Fanny Rondeau, directrice du CCAS de Mauléon.

DIFFÉRENTS PANS À EXPLORER

En ce qui concerne les habitants, des questions propres à la vie quotidienne, à la santé, au logement, à l'accès aux services publics ou encore au bénévolat ont été listées. De quoi capter l'attention de divers profils : couples, célibataires, familles monoparentales, personnes veuves, jeunes en rupture familiale... « L'action sociale ne porte pas que sur la précarité financière, mais aussi sur le lien social », indique Fanny Rondeau. Il s'agit de mesurer si les services actuels sont adaptés aux besoins. « On sait qu'il existe certaines limites

à nos dispositifs. Avec l'inflation, nous avons imaginé avoir plus de bénéficiaires à l'aide alimentaire. Ce n'est pas le cas. Est-ce parce que ce service est mal connu ? », interroge Sylvie Boudoire. La spécificité mauléonnaise, avec l'existence du dispositif Zéro chômeur de longue durée, permet aussi d'endiguer le phénomène de paupérisation.

QUELLE RESTITUTION ?

Plus la participation volontaire sera importante, plus la matière à exploi-

ter sera dense et enrichissante. L'ambition, à l'horizon de septembre 2024, sera d'aboutir à une feuille de route dont chaque territoire pourra s'inspirer. De nouvelles collaborations, pour favoriser la mobilité entre les bassins de vie par exemple, pourraient aussi émerger. Un bureau d'études sera chargé de compiler les données. L'ambition est d'être « très concrets, au plus près de la réalité du terrain », martèle Pierre-Yves Marolleau.

Fabien GOUAULT

A SAVOIR

Deux premiers temps d'échanges

Dès le 21 décembre, à Mauléon, trois ateliers thématiques (habitat, santé, précarité) seront menés en direction des acteurs des politiques sociales. De quoi intéresser les organismes de proximité mais aussi des opérateurs amenés à intervenir sur l'ensemble du périmètre concerné, comme l'association Pas-s'haj nord Deux-Sèvres (héber-

gement des 16-30 ans). La question de la santé devrait aussi être centrale au regard des difficultés d'accès aux soins du moment. Par ailleurs, le 30 janvier, des ateliers thématiques participatifs propres à Mauléon auront lieu de 14 heures à 16 h 30 et un second de 18 heures à 20 h 30, salle de l'Atelier à Mauléon.

ATTRIBUTIONS OBLIGATOIRES

Aide Sociale

13 dossiers d'Aide Sociale (contre 19 en 2022).



L'aide sociale est un système de solidarité nationale qui apporte assistance aux personnes confrontées à des difficultés d'ordre social et matériel (aide-ménagère, prise en charge des frais d'hébergement en établissement, obligation alimentaire...).

Le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aides aux personnes âgées ou handicapées) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes telles que le département.

Domiciliation

35 domiciliations actives (contre 22 en 2022) dont **13** nouvelles domiciliations.



La domiciliation, appelée également élection de domicile, permet à toute personne sans domicile stable ou fixe de disposer d'une adresse administrative où recevoir son courrier et faire valoir certains droits ou prestations. La domiciliation est accordée pour une durée d'un an renouvelable.

Toute demande d'élection de domicile ou de renouvellement nécessite un entretien au cours duquel l'intéressé reçoit une information sur les droits et obligations à respecter.

Hospitalisation d'office

1 avis de maintien d'une mesure d'hospitalisation d'office (contre 1 en 2022).



La loi française permet à un représentant de l'Etat (Préfet) d'ordonner, par la voie de l'arrêté préfectoral, l'hospitalisation d'office (ou sous contrainte) d'un individu. Le Code de la santé publique prévoit que l'hospitalisation réponde à une double condition : la présence de troubles nécessitant des soins et que ces mêmes troubles compromettent l'ordre public ou la sûreté des personnes. En cas d'urgence, le maire peut prendre lui-même la décision, à charge pour le préfet de confirmer ou d'infirmer, par la suite, l'arrêté municipal provisoire.

ATTRIBUTIONS OBLIGATOIRES



Plan Canicule / Plan Grand Froid

Le dispositif "Plan national canicule (PNC)" est mis en place du 1er juin jusqu'au 15 septembre. Il s'articule autour de 4 niveaux de vigilance météorologique : veille saisonnière (vert), avertissement chaleur (jaune), alerte canicule (orange) et mobilisation maximale (rouge). Si la situation météorologique le justifie, le PNC peut être activé en dehors de ces périodes.

Il a 3 objectifs :

- anticiper l'arrivée d'une canicule ;
- définir les actions à mettre en œuvre aux niveaux local et national pour prévenir et limiter les effets sanitaires de celle-ci ;
- adapter au mieux les mesures de prévention et de gestion au niveau territorial en portant une attention particulière aux populations vulnérables.

794 courriers envoyés (788 en 2022). **84** personnes inscrites sur le registre.

Le CCAS a l'obligation de tenir un registre recensant les personnes fragiles qui souhaitent être appelées lors des périodes de fortes chaleurs.

Afin de mettre à jour ce registre et les informer de cette démarche, des courriers ont été envoyés aux personnes de + de 75 ans de la commune. Les personnes souhaitant être inscrites sur ce registre sont contactées suite au déclenchement de la préfecture.

En 2023, il y a eu 2 déclenchements du plan jaune et 1 déclenchement de plan orange.

NIVEAU 1  Veille saisonnière activée automatiquement du 1er juin au 31 août chaque année. Elle peut être étendue en cas de chaleur précoce ou tardive. 	NIVEAU 2  L'avertissement chaleur est une veille renforcée permettant aux services de se préparer et renforcer les actions de prévention. 
NIVEAU 3  Alerte canicule avec mise en place d'actions de prévention et de gestion adaptées à l'intensité et à la durée du phénomène. 	NIVEAU 4  Canicule exceptionnelle, très intense et durable, avec apparition d'effets collatéraux dans différents secteurs (sécheresse, eau potable, saturation des hôpitaux, feux de forêts, aménagement du temps de travail...) 

MAULÉON
Une action contre l'isolement
Le Centre socioculturel (CSC) intensifie son action contre l'isolement.



Les responsables : Marie Moulin, Isabelle Mahieu, Annette Boutin et Béatrice Liaigre. Photo: CD

Le Centre socioculturel (CSC) du Pays mauleonais souhaite intensifier son action contre l'isolement des personnes. Le groupe, sous la coupe de Béatrice Liaigre, coordinatrice du secteur adultes du CSC, existe depuis un peu plus d'un an. Il a été créé durant la crise sanitaire. Durant cette période, des gens, surtout des personnes âgées, se sentaient isolés. Ils avaient besoin de parler, de partager et d'être écoutés. Depuis, une vingtaine de nouveaux bénévoles se sont investis. Isabelle Mahieu et Annette Boutin font partie de ce dispositif, ainsi que Marie Moulin, employée au Centre communal d'action sociale (CCAS) de Mauléon. « Le CCAS a pour obligation d'intervenir auprès des personnes fragilisées en cas de canicule ou de grand froid », fait savoir cette dernière. Et de préciser : « Le reste de l'année, le CSC prend le relais. » Les bénévoles font aussi de la veille sociale. Le CCAS tient à jour un registre d'environ 80 personnes. Toutes ont plus de 75 ans. Aujourd'hui, des bénévoles du CSC rendent visite aux personnes qui le souhaitent, c'est le cas d'Isabelle, d'autres communiquent par téléphone, c'est le rôle d'Annette. Toutefois, l'association voudrait constituer un groupe plus étoffé afin de répondre au besoin et dynamiser l'action en cours. Le CSC se charge de la formation des intervenants. « On reçoit autant qu'on donne » confie Annette, avec le sourire. « De par cette action, les bénévoles font aussi de la veille sociale » souligne Béatrice. Ils peuvent alerter quand la personne accompagnée n'est pas bien. Les intéressés, bénévoles ou bénéficiaires, peuvent contacter le CSC au tél. 05 49 81 86 31 ou le CCAS au tél. 05 49 81 84 84. Par ailleurs, pour ces personnes, une galette des rois sera organisée le 30 janvier, à La Passerelle de Mauléon.

ATTRIBUTIONS FACULTATIVES

Aide alimentaire – Au Coup d’Pouce

Du 7 Septembre 2023 au 27 juin 2024

29

foyers
inscrits

78

personnes
bénéficiaires

8

personnes
bénévoles

(Contre 16 la saison passée) (Contre 49 la saison passée)

L’aide alimentaire est un dispositif permettant de lutter contre la précarité alimentaire.

Chaque demande est analysée par les agents du CCAS et attribuée, ou non, en fonction de critères liés aux ressources (120% du RSA).

La distribution a lieu tous les 15 jours, le jeudi des semaines paires, et la participation est fixée à 2€ par personne, par distribution.

Les denrées alimentaires proviennent de dons de grandes surfaces et de la Banque Alimentaire des Deux-Sèvres. Concernant ces derniers, le CCAS participe mensuellement à hauteur de 0.24€ par kg reçus.

Le 18 octobre 2023, une partie des bénévoles et Fanny RONDEAU ont pu participer à la formation “Tous Acteurs de la Sécurité Alimentaire” proposée par la Banque Alimentaire des Deux-Sèvres, à Mauléon. Cette formation vise à alerter sur les démarches à mettre en œuvre lors des distributions afin de garantir la sécurité alimentaire des bénéficiaires.

En 2023 également, l’accueil extérieur du local “Au coup d’Pouce” a été amélioré grâce au travail des agents des services techniques de la commune.

Le nouvel aménagement permet aussi des échanges entre bénévoles et bénéficiaires. La “référente familles” du Centre Socio Culturel du Pays Mauléonais est venue 8 fois à la distribution alimentaire afin d’informer les bénéficiaires sur les actions organisées.

ATTRIBUTIONS FACULTATIVES

Aide alimentaire – Au Coup d’Pouce

Après un temps d’échange convivial avec les bénévoles puis avec les bénéficiaires, nous notons un bilan positif pour cette saison 2023-2024.

Nous remercions nos 8 bénévoles pour leur implication ainsi que nos collègues des services techniques qui se déplacent tous les 15 jours à Parthenay.

Merci également à nos partenaires tels que Super U, la boulangerie Thomas et la Banque Alimentaire des Deux- Sèvres.



mauléon

Trente familles ont bénéficié de l'aide alimentaire cette année

Pierre-Yves Marolleau, le président du Centre communal d'action sociale de Mauléon, Sylvie Boudoire, la vice-présidente ainsi que les agents du CCAS ont souhaité effectuer le bilan de la saison 2023-2024 de l'aide alimentaire.

Les bénévoles ont été conviés au local Au coup d'pouce autour d'un pot de remerciement convivial. Ce temps d'échange et de partage a été l'occasion de recueillir les remarques des bénévoles présents pour anticiper la saison prochaine.

Huit bénévoles

Globalement, le bilan de cette saison écoulée est positif et l'ensemble des bénévoles est d'accord pour poursuivre la

saison prochaine. Durant cette saison, ce sont 30 familles, soit 73 personnes, qui ont pu bénéficier de la distribution avec l'aide d'une équipe de huit bénévoles.

Une enquête de satisfaction à destination des bénéficiaires a permis de mettre en lumière des pistes d'amélioration pour la prochaine saison mais, dans l'ensemble, ils sont satisfaits et trouvent une réelle amélioration par rapport au précédent fonctionnement.

Pour les inscriptions et/ou renseignements, les rendez-vous seront à prendre au CCAS à partir du lundi 12 août. Chacun a la possibilité de devenir bénévole en prenant contact avec le CCAS au 05.49.81.84.84.



Les bénévoles de l'aide alimentaire. (Photo mairie de Mauléon)

ATTRIBUTIONS FACULTATIVES

13 Bons d'achats



Les agents sont amenés à attribuer des bons alimentaire et/ou d'hygiène, des bons de carburant ou des bons de gaz au Super U de Mauléon. Une analyse de la demande est réalisée en amont et des justificatifs sont exigés. Le montant de ces bons ne peut pas dépasser 50€. Au-delà, la demande est étudiée par les membres du Conseil d'Administration.

13 de bons accordés (contre 15 en 2022).

343.95€ euros soit un montant moyen de 26.45€ par bon (440€ en 2022 soit 29€ par bon).

2 Bons alimentaires et/ou hygiène pour 70€.

9 Bons de carburant pour 215€.

2 Bons de gaz pour 58.95€.



11 Aides financières



Les demandes d'aides financières sont étudiées en Conseil d'Administration. Il s'agit de demandes orientées par les assistants sociaux du département pour lesquelles un montage financier sollicite la participation du CCAS. Pour la plupart, ces aides sont destinées à régler une participation aux factures d'énergie et d'eau, de loyer ou encore de l'approvisionnement en fioul.

11 d'aides accordées pour un montant de 1924€ (contre 11 en 2022 pour un montant de 1561.71€).

1 aide pour le maintien dans le logement pour 200€.

5 aides pour l'eau pour 890€.

5 aides pour l'énergie pour 834€.



17 Colis exceptionnels



Les colis exceptionnels sont généralement accordés aux personnes en difficulté qui sont orientées par les assistants sociaux du département ou après une analyse de la situation du demandeur par le CCAS. Ils sont constitués de denrées sèches uniquement.

17 colis alimentaires distribués en 2023 pour 41 personnes (contre 20 colis en 2022 pour 54 personnes).

ATTRIBUTIONS FACULTATIVES

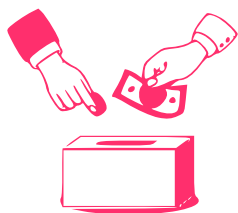
Subventions aux associations

Le CCAS de Mauléon a pour volonté de soutenir les associations et structures locales à travers des subventions.

Les attributions sont votées en conseil d'administration.

8 500€ versées à 17 associations différentes (contre 8037€ versés à 16 associations différentes en 2022) :

ADMR Mauléonais 79, Association « bien vivre ensemble », France Alzheimer 79; ADAPS, Banque Alimentaire 79, Secours populaire 79, Addictions Alcool Vie Libre, Secours catholique 79, Restos du coeur 49, Restos du coeur 79, Croix rouge, Les Amis de la santé 85, F.N.A.T.H, Association des Parkinsonniens 79, Association des Paralysés de France, France ADOT.



Accompagnement éducatif budgétaire

11 ménages accompagnés en 2023 (contre 10 en 2022).

L'objectif est de rendre la personne autonome et capable de maîtriser son budget et non de le gérer à sa place.

La conseillère en économie sociale familiale, Fanny RONDEAU, met en place un contrat d'accompagnement budgétaire (en tripartite avec les assistants sociaux du Conseil Départemental). Les objectifs de cet accompagnement et la fréquence des rencontres sont fixés par les bénéficiaires de l'action et la conseillère en Economie Sociale et Familiale. La durée du contrat est de 3 mois, renouvelable.



Visites à domicile

116 rendez-vous à domicile honorés en 2023.

Dans le cadre de leurs missions d'accompagnement social global, les agents du CCAS peuvent se déplacer en rendez-vous à domicile si les personnes n'ont pas la possibilité de venir au CCAS.

Des rendez-vous au sein des mairies sont également possibles en fonction des situations. Les visites à domicile peuvent permettre de :

- Remplir les dossiers administratifs (APA, MDPH, Aide sociale,...),
- Effectuer un accompagnement budgétaire,
- Apporter des explications sur des dispositifs précis (téléassistance, actions existantes sur le secteur...).

Les agents du CCAS s'adaptent aux disponibilités de chaque personne accompagnée.



ATTRIBUTIONS FACULTATIVES

Goûter de Noël à destination des Aînés

824 personnes invitées

318 participants

En 2023, l'après-midi dédié aux personnes de + de 75 ans a été renouvelée. Dans chaque commune associée, il a été organisé un loto gratuit suivi d'un goûter. 625 courriers ont été envoyés pour 824 personnes invitées.

Il y a eu 318 participants au total : 158 à Mauléon-ville, 47 à Saint Aubin de Baubigné, 17 à Rorthais, 31 à la Chapelle Largeau, 35 à Moulins, 19 à Loublande et 11 au Temple.

Un coffret composé de divers savons ainsi qu'un ballotin de chocolats ont été offerts aux 121 personnes âgées de l'EHPAD.

Nous remercions les entreprises partenaires pour les dons de lots qui ont ravies les



LES LIEUX GÉRÉS PAR LE CCAS

La Résidence du Chemin Vert

15 logements

23 places

Taux d'occupation : **98,89%**

Géré par le CCAS, la Résidence du Chemin vert a été construite en 1999 et est gérée par le CCAS.

Son implantation permet aux résidents d'accéder facilement aux commerces et aux services médicaux. Les locataires peuvent circuler entre chaque logement de manière autonome et à l'abri dans des coursives verdoyantes. Ils peuvent bénéficier de services d'aide à domicile (portage de repas, aide-ménagère...) en fonction de leurs besoins.

Accueillant des personnes autonomes, la résidence se compose de 7 T1 bis de 35m² environ et 8 T2 de 53m² pour un montant de loyer allant de 355.05€ à 472.54€.

En 2023, il y a eu une entrée et une sortie.

A chaque départ, des travaux de rafraichissement sont réalisés (nettoyage, peinture...) afin de relouer le logement dans un très bon état.

Le CCAS maintient les rencontres mensuelles avec les résidents. En 2023, nous avons réalisé 10 réunions avec, en moyenne, 8 à 12 résidents présents. Ces rencontres nous permettent d'échanger sur la vie de la résidence, d'expliquer les projets menés par le CCAS et de réfléchir sur les points d'améliorations possibles en prenant en compte l'avis des résidents.



Voeux de Monsieur le Maire le 26 janvier 2023

LES LIEUX GÉRÉS PAR LE CCAS

La Résidence du Chemin Vert

En 2021, Le Centre Communal d'Action Sociale a répondu à l'appel à projet **“dispositif de soutien des opérations d'investissement visant à poursuivre le développement des lieux de vie collectifs”** auprès de la CARSAT.

Cette démarche a pour but d'offrir un cadre de vie sécurisant, convivial et épanouissant aux résidents et de lutter ainsi contre la perte d'autonomie.

Ce programme se décline en trois objectifs :

- Mettre la résidence en accessibilité notamment pour éviter les risques de chute.
- Améliorer les conditions d'accueil des résidents en réalisant des aménagements intérieurs et extérieurs.
- Améliorer la qualité de vie des résidents au sein de leur logement.

En 2022, le CCAS a effectué 44 817.73 € de dépenses pour les aménagements intérieurs.

En 2023, nous avons terminé le programme de travaux intérieurs.

La salle collective a été repeinte et le mobilier a été changé pour plus de modernité.

Un vidéoprojecteur a été installé afin de pouvoir anticiper des activités.

Des bibliothèques mobiles ont été achetées et un partenariat avec la médiathèque de Mauléon a été mis en place en Octobre 2023.

Les résidents ont été associés aux différents choix qui ont été actés.

C'est un montant de 25 929.02 € qui a été alloué pour ces dépenses.

Puis, ce sont les aménagements paysagers extérieurs qui ont débutés.

Pour l'ensemble de ces travaux, le CCAS perçoit une aide de la CARSAT à hauteur de 50% des dépenses réalisées.



LES LIEUX GÉRÉS PAR LE CCAS

La Résidence du Chemin Vert

En 2023 également, Le CCAS a répondu à l'appel à projet de la CARSAT pour l'achat de petits équipements. Nous avons donc pu poursuivre l'amélioration de la résidence du chemin vert et des logements à travers diverses installations :

- des mains courantes et un chemin lumineux pour adapter les coursives
- des douilles à détecteurs de mouvement et des rehausseurs de prise pour limiter ou éviter les chutes dans chaque logement
- des boîtes à clés pour la sécurité des logements
- des tablettes tactiles pour l'accès au numérique
- des jeux pour favoriser le lien social



En 2023, la société Domalys a sollicité le CCAS afin de répondre conjointement à un appel à projets dans le but de déployer les lampes connectées « Aladin » au sein des 15 logements de la résidence (ces lampes constituent des détecteurs de chutes et émettent une lumière progressive automatique au lever du résident. Son éclairage indirect permet d'agir en prévention des chutes). Un financement par la conférence des financeurs a été alloué pour le déploiement de cette action.

La totalité du reste à charge est supporté par la société Domalys.

Une réunion d'information à destination des résidents, de leurs proches et des services d'aides à domicile intervenant au sein de la résidence a eu lieu le 12 octobre 2023 afin de lancer le déploiement.

En décembre, les lampes Aladin ont été installées dans chaque logement.



LES LIEUX GÉRÉS PAR LE CCAS

Le Foyer AMI

72 personnes accueillies (69 hommes et 3 femmes dont 2 couples) contre 74 en 2022.

871 nuitées passées au local (contre 914 en 2022).

506 bons alimentaires distribués (contre 547 bons en 2022).

Le Foyer AMI (Accueil Mauléonais aux Itinérants) est un logement appartenant à la commune. Il est géré par les agents du CCAS en partenariat avec le Centre Socio-Culturel.

Il est destiné aux personnes sans domicile fixe, orientées par le 115 des Deux-Sèvres. Les personnes sont accueillies pour une semaine, du lundi soir au lundi matin suivant.

Les agents du CCAS accueillent les itinérants, distribuent des bons alimentaires et des tickets de bus. Le policier municipal intervient pour assurer la sécurité. L'entretien du logement est assuré par un agent de la ville. Le Centre Socio-Culturel gère le réseau de bénévoles qui interviennent chaque semaine (portage de repas et entretien du linge).

Un accord partenarial a été créé entre Super U et le CCAS pour l'utilisation des bons alimentaires d'une valeur de 4.50€.

En 2023, un repas a été organisé pour échanger avec les bénévoles et les bénéficiaires le 13 juillet.



LES LIEUX GÉRÉS PAR LE CCAS

Le logement ALT

3 familles accueillies (4 personnes, 2 personnes et 7 personnes) contre 2 en 2022.

2€ par jour et par personne majeure.

Taux d'occupation en 2023 : **53.28%** contre 73.42% en 2022.

Le dispositif Logement ALT (Allocation Logement Temporaire) s'adresse au public relevant du "plan départemental d'actions pour le logement des personnes défavorisées" : les ménages sans logement, en cours d'expulsion, logés dans des habitations insalubres précaires ou du fortune ou confrontés à un cumul de difficultés financières de l'insertion sociale.

Le Logement ALT de Mauléon est affecté, en priorité, aux personnes victimes de violences conjugales. L'objectif principal de l'action est de favoriser l'hébergement des ménages en difficulté et de travailler sur l'accompagnement au relogement de ces ménages. La durée de l'hébergement est de 1 mois renouvelable 6 fois.



L'OFFRE DE LOGEMENTS LOCATIFS

La commune de Mauléon est soumise aux obligations de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) depuis la création de la Communauté d'Agglomération au 1er janvier 2014. C'est dans ce contexte que la commune de Mauléon a signé le 03 mai 2021, avec l'État, la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais (CA2B) et les bailleurs sociaux un contrat de mixité sociale afin de mettre en place les leviers nécessaires à l'atteinte des objectifs de rattrapage du déficit de logements locatifs sociaux (LLS).

Ce dispositif a permis d'engager une véritable dynamique de production de logements locatifs qui s'est formalisée par le démarrage de nombreux chantiers sur l'année 2023 :

- Création de 6 logements, quartier des Deux Clochers, portée par Sèvre-Loire Habitat (livraison attendue en avril 2024) ;
- Réhabilitation par la commune de deux logements Habitat-Jeunes au 62 Grand Rue (livraison attendue en juillet 2024) ;
- Création de 19 logements rue Bonchamps portée par Deux-Sèvres Habitat (livraison attendue en avril 2025) ;
- Restructuration de l'îlot Mauléon-Kirkel avec la création de 11 logements (livraison attendue en 2026).

Concernant la production de logements locatifs conventionnés privés, la CA2B est maître d'ouvrage du programme AggloRénov qui combine une deux Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et un programme local, autour de 2 objectifs principaux :

- Production de logements locatifs de qualité et abordables ;
- Attractivité des centres-bourgs.

Ce programme est mené en partenariat avec l'Anah, la Banque des Territoires, Action Logement et des communes partenaires (dont la commune de Mauléon).

Ainsi sur le volet appui à la production de logements locatifs conventionnés, la CA2B abonde les aides ANAH à hauteur de 20% du montant des travaux éligibles HT et la Ville de Mauléon à hauteur de 10%.

L'OFFRE DE LOGEMENTS LOCATIFS

Il est à souligner que le CCAS de Mauléon échange régulièrement avec les bailleurs sociaux lors de difficultés rencontrées avec un locataire. Pour la gestion des impayés, le CCAS, sur demande, peut mettre en place une procédure d'accompagnement social.

Le CCAS, comme les assistantes sociales du Département, accompagne les ménages qui rencontrent des difficultés pour accéder à un logement où s'y maintenir.

Il participe également aux commissions d'attribution des logements sociaux. En amont, certains bailleurs informent la structure de toutes libérations de logement de son territoire et la sollicitent pour proposer d'éventuels candidats.

Le CCAS et la ville de Mauléon participent aux travaux du Comité Local de lutte contre l'Habitat Indigne (CLHI). Celui-ci est mis en place à l'échelle de la Communauté d'Agglomération dans le cadre du Programme AggloRénov.

L'opérateur SOLIHA a été missionné pour réaliser un repérage pro-actif des situations d'habitat indigne et dégradé. L'objectif est de mieux connaître les situations d'habitat dégradé sur le territoire afin de proposer ensuite aux propriétaires une information et un accompagnement personnalisé.

La mise en place de ce comité local et l'appui technique et financier de l'opérateur retenu dans le programme AggloRénov permettent d'apporter un appui et une expertise globale sur les situations rencontrées et d'aider dans la mesure du possible à la résorption de situations signalées.

Le CCAS, en étroite collaboration avec les services de la ville, travaillent sur une liste de logements repérés.



227 logements +
résidence des tilleuls
(21 logements)



Pas de logement en 2023.

Projets en cours pour
2024



64 logements



Une colocation de 3
places, déjà existante.

Création de 2 TI

FRANCE SERVICES

La commune de Mauléon a obtenu le label "France Services" le 1er janvier 2020.

La gestion est assurée par le CCAS en partenariat avec le Centre Socio-Culturel. Différents partenaires sont associés à ce projet tels que la Direction Générale des Finances Publiques, la CAF, Pôle Emploi, la CARSAT, la MSA, la CPAM, la Poste, le Ministère de la Justice (défenseur des droits) et le ministère de l'intérieur (la Préfecture).

D'autres partenaires locaux y sont associés tels que l'agglomération du Bocage Bressuirais ou la maison de l'Emploi.

La labellisation nécessite la présence de deux agents d'accueil en permanence. Pour cela, une subvention de 35000€ est allouée à chaque France Services.

Les agents du CCAS sont présents sur 7 créneaux de 3h dans la semaine (21 heures), sur un total de 18 créneaux.

L'espace France Services est ouvert, à tout public, 27h par semaine. Les horaires ont changé à compter du 16 octobre 2023 :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Mercredi : de 9h30 à 12h30.

Cet espace est destiné à renforcer la capacité d'accueil et d'écoute des usagers et maintenir les services de proximité sur le territoire.

En 2023, les animatrices de France Services ont accompagné Anne-Marie Chouteau, animatrice bien vieillir du Centre Socio-Culturel, dans les différents cafés seniors pour présenter l'espace et nos missions.



FRANCE SERVICES

Les portes ouvertes ont été organisées du 2 au 14 octobre 2023.

Le thème était "aller vers" afin de faire connaître ce lieu au plus grand nombre.

Nous nous sommes rendues dans les accueils périscolaire des secteurs suivants : Moulins, La Chapelle Largeau, Le Temple, Loublande, La Petite Boissière, Rorthais, Saint Amand sur Sèvre.

Nous sommes également allées à Emmaüs, à Super U, à la médiathèque et sur le marché hebdomadaire de Saint Pierre des Echaubrognes.

Le mardi 3 octobre, une permanence de la CARSAT a été mise en place et près de 40 personnes sont venues à la rencontre de la technicienne afin d'avoir des réponses à leurs questions.



FRANCE SERVICES

Evolution des passages entre 2022 et 2023

MOIS	Passages 2022	Passages 2023	Evolution 2022/2023
Janvier	391	397	+6
Février	424	349	-75
Mars	483	469	-14
Avril	333	349	+16
Mai	354	446	+92
Juin	343	456	+113
Juillet	308	393	+85
Août	255	274	+19
Septembre	449	359	-90
Octobre	382	670	+288
Novembre	255	343	+88
Décembre	234	221	-13
TOTAL	4211	4726	+515

Résultat de la borne de satisfaction



94,9% satisfaction



135 avis



26 commentaires



AUTRES ACTIONS

La collecte nationale

34 bénévoles mobilisés pour l'action (contre 32 en 2022).

2896 kilos de produits récoltés (contre 2227 en 2022).

La Banque Alimentaire des Deux-Sèvres est le partenaire privilégié du CCAS pour la distribution alimentaire. Dans ce cadre, le CCAS participe à la collecte nationale organisée le dernier weekend de novembre par la Banque Alimentaire.

En partenariat avec la Croix Rouge et le Secours Catholique, des bénévoles se sont relayés au sein de Super U pour collecter des denrées alimentaires.

Certaines écoles du territoire ont également récolté.

Les boîtes solidaires

71 boîtes récoltées (contre 97 en 2022).

Le CCAS a décidé de renouveler cette initiative solidaire pour Noël. Chaque volontaire était invité à déposer sa boîte jusqu'au 20 décembre à la mairie ou au CCAS. Lorsque la totalité des boîtes a été collecté, les agents du CCAS se sont assurés du contenu.

Les participants se sont procurés une boîte à chaussures dans laquelle ils ont déposé quelques objets "chauds", "bons", "divertissants", un produit d'hygiène ou de beauté et un mot doux.

Les boîtes remises, décorées comme de vrais cadeaux de Noël, ont été distribuées le 28 décembre aux bénéficiaires de l'aide alimentaire.



Et si vous deveniez un lutin de Noël ?

**Les Boîtes Solidaires
Mauléonnaises**

1 - Je confectionne ma boîte

2 - Je l'emballe en précisant dessus :

- "F" : Femme
- "H" : Homme
- "EG" : Enfant garçon
- "EF" : Enfant fille

Un produit de beauté

Une gourmandise

Un accessoire chaud

Un mot doux

Un loisir

3 - Je dépose ma boîte en Mairie ou au CCAS avant le 20 décembre

LES TEMOIGNAGES

Témoignage d'un bénéficiaire de l'aide alimentaire

"La distribution a été faite par des personnages magnifiques, toutes ces personnes ont prises soin de moi, m'ont entouré.

Votre sourire pour m'accueillir et les autres dans la ligne de votre état d'esprit. Quant aux quantités, je n'ai rien à redire c'est très bien. Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir dire aux personnes qui travaillent avec vous que je les remercie toutes de tout mon cœur. "



Témoignage d'une personne accompagnée

*« Bonjour, je comptais vous remercier du fond du cœur pour votre aide pour le logement, je suis la plus heureuse, et mon fils le sera aussi quand il le comprendra j'en suis sûr, merci encore
Excellente fin de journée à vous »*

Témoignage du fils d'un résident de la Résidence du Chemin Vert

*« Jean François a fait du bon boulot. On a fait une lessive cet après-midi et ça marche impeccable. Il avait déjà dépanné la box de papa il y a quelques mois.
Trop fort ce JF !!
Merci à l'équipe »*



Centre Communal d'Action Sociale

8 Grand'rue - 79700 MAULEON

05.49.81.84.84

ccas@mauleon.fr



www.mauleon.fr



Ville de Mauléon - 79

Lundi, Mercredi, Jeudi :

9h00 - 12h30

14h00 - 17h30

Mardi :

9h00 - 12h30

Vendredi :

9h00 - 12h30

14h00 - 16h30